



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080275

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Grand Théâtre. Remise en état du monte décors.
Approbation de l'APD. Avenant au marché de maîtrise
d'oeuvre. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maîtrise d'oeuvre pour la remise en état du monte décors et le diagnostic des équipements scéniques du Grand-Théâtre a été confié à l'Agence Changement à Vue, sur la base d'un coût de travaux estimé à 153 000 €H.T. (valeur novembre 2007).

Le maître d'oeuvre a remis l'avant projet définitif dans le cadre duquel plusieurs solutions de remise en état du monte décors sont proposées.

A l'issue de réunions d'études et de validation en présence de la Direction de la Culture et des représentants de l'Opéra de Bordeaux, la solution d'une plateforme autonome a été retenue.

Cette solution présente plusieurs avantages :

- elle allège considérablement la structure mobile,
- elle dégage l'espace scénique au lointain de la cage de scène,
- l'accès à tous les niveaux de dessous est préservé,
- elle permet un usage permanent entre le niveau rue et les niveaux inférieurs offrant ainsi une souplesse et une période d'utilisation plus larges.

Le nouveau montant des travaux incluant ces prestations est estimé à 255 200 € H.T. (valeur novembre 2007), soit 305 219,20 € T.T.C.

La passation d'un avenant au marché de maîtrise d'oeuvre est nécessaire pour validation de l'avant projet définitif. Il prend en compte les frais d'études complémentaires liés aux travaux non prévus dans le programme initial.

Le nouveau marché s'établit comme suit :

Marché initial sur la base d'une estimation de travaux de 153 000 €HT

Montant des honoraires base	32 068,80 €H.T.	Sur la base d'un taux de 20,96 %
Mission complémentaire OPC	2 300,00 €H.T.	Sur la base du taux de 1,5033 %
Diagnostic cage de scène et gradateurs	15 630,00 €H.T.	
Total	49 998,80 €H.T.	

Avenant après négociation sur la base d'un montant de travaux de 255 200 € HT.

Montant des honoraires base	40 832,00 €H.T.	Sur un taux ramené à 16,00 %
Mission complémentaire OPC	3 062,40 €H.T.	Sur un taux ramené à 1,2 %
Diagnostic cage de scène et gradateurs	15 630,00 €H.T.	Reste inchangé
Total	59 524,40 €H.T.	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

approuver l'Avant Projet Définitif validé par les services compétents pour un montant global de 255 200 € HT,

autoriser Monsieur le Maire suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre M070487 en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 311 - article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

